



Dénomination A.B. CONSTRUCTION

N° Gestion 1990B01911 - N° Identification 378119119

Dépôt N° 7720 du 27/07/2009

Acte N° 2/7 RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION (le 29/06/2009)

Séparateur Geide édité le 27/07/2009

Paramètre 1 Greffe

7802

Paramètre 2 Numéro de gestion

1990B01911

Paramètre 3 Type de document

ACTES

Paramètre 4 Millésime

2009

Paramètre 5 Référence document

77202

Paramètre 6 : Nombre de pages

0

Paramètre 7 Mode de copie

Avec écrasement

A.B. CONSTRUCTION

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7.622,45 €EUROS

SIEGE SOCIAL 7 RUE DU PAPE JEAN XXIII

95270 VIARMES

RCS PONTOISE B 378 119 119

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée Générale extraordinaire du 29 juin 2009

Sandrine FONTAINE
2 rue de la Marniere
94370 Sucy en Brie

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Messieurs les associés
de la société A.B. CONSTRUCTION
7 rue du Pape Jean XXIII
95270 VIARMES

En exécution de la mission qui m'a été confiée, par décision unanime des associés en date du 26 mai 2009, j'ai établi le présent rapport relatif à la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

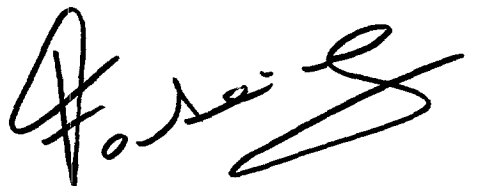
J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et de vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Mes diligences ont porté sur les comptes annuels de votre société arrêtés au 31 décembre 2008. Ils font ressortir un résultat net comptable bénéficiaire de 20.491,47 Euros.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres au 31 décembre 2008 s'élève à 92.354,27 Euros. Votre capital social s'élève à 7.622,45 Euros et est entièrement libéré. Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est supérieur au capital social.

Sucy en Brie, le 19 juin 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sandrine Fontaine', with a stylized flourish at the end.

Sandrine FONTAINE

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris